

2 Politique

Commémoration des 20 ans de la commune d'Owendo/Entretien avec le maire de cette ville, Jeanne Mbagou

"Notre ambition est de faire d'Owendo une cité propre, sûre où il fait bon vivre"

Propos recueillis par J.K.M & JO

Libreville/Gabon

La présidente du Conseil municipal s'est montrée déterminée à relever les défis auxquels est confrontée sa cité. Tout en rendant un vibrant hommage à ses deux prédécesseurs qui ont su tracer la voie.

L'union. Depuis hier, vous commémorez les 20 ans d'existence de la commune d'Owendo que vous dirigez depuis deux mandats déjà. Que revêt cet événement à vos yeux ?

Jeanne Mbagou : Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer à travers vos colonnes. Pour répondre à votre question, je vous dirais qu'il s'agit d'un grand événement dans la mesure où, pour ceux qui connaissent un peu l'histoire de notre cité, elle était considérée comme un quartier du 5e arrondissement de Libreville, avant son érection en commune de plein exercice par la volonté de feu le président Omar Bongo Ondimba. C'est vous dire que 20 ans, c'est l'âge adulte. Le Conseil municipal, les agents ont décidé de célébrer cet événement qui symbolise, quelque part, leur volonté et celle des populations de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru et d'envisager ensemble l'avenir de notre cité.

Que faut-il retenir de l'œuvre de vos prédécesseurs, Jean-Michel Nzaou et Romaine Amvoula, à la tête de la mairie d'Owendo ?

Il faut rendre à César ce qui est à César. Le défunt maire Jean-Michel Nzaou a été le premier à se débattre auprès des autorités compétentes pour faire d'Owendo, une ville de plein exercice. Il avait pour mission de mettre en place l'administration municipale. Ce qui a été fait. Pour Romaine Amvoula, elle a emboîté le pas de son illustre prédécesseur. Il fallait, entre autres, un patrimoine à la mairie. Pour preuve, le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'Hôtel de Ville d'Owendo est l'œuvre de cette dame. Elle s'est battue dans le cadre des fêtes tournantes à obtenir l'édifice qui abrite nos services et bureaux. Disons simplement que chacun a contribué à sa manière à l'édification de cette mairie, pour qu'Owendo avance.

En 20 ans d'existence, quels ont été, selon vous, les réussites et les échecs d'Owendo ?

Je ne parlerais pas d'échecs. Car, depuis qu'Owendo a été érigée en commune de plein exercice, je puis vous dire que nous avançons dans le bon sens. Parce que, comme je le disais précédemment, mes prédécesseurs ont posé les jalons qui nous ont permis de réaliser plusieurs choses. Dans ce sens, nous nous appuyons sur ce qu'ils ont fait pour améliorer le fonctionnement des services municipaux et le visage de notre cité. Pour preuve, la mairie n'est plus locataire. Elle dispose d'un siège. Nous n'occupons plus les locaux de l'entreprise Socoba. De même, le patrimoine municipal s'est agrandi, la ville s'est dotée de plusieurs infrastruc-



La mairesse de la commune d'Owendo, Mme Jeanne Mbagou, répondant aux questions des journalistes de l'Union.

tures. Notamment des marchés, d'un jardin public et d'un plateau sportif dont les travaux seront livrés avant la fin de cette année.

C'est vous dire que, en 20 ans, nous avons connu un essor formidable. Même si, il faut le déplorer, nous pouvons constater des manquements en matière de voirie, d'adduction d'eau et d'électricité dans nos quartiers. Mais, comme vous le savez, ces difficultés ne sont pas spécifiques à notre cité pour la bonne et simple raison que nous pouvons les observer dans d'autres localités du pays.

Qu'à cela ne tienne, nous faisons entièrement confiance aux plus hautes autorités de la République pour nous aider à résoudre ces problèmes.

Quels sont vos rapports avec les nombreux opérateurs économiques qui exercent au sein de votre commune ?

Pour la gestion de cette institution, nous nous appuyons sur la loi, notamment la loi 15/96 relative à la décentralisation qui assigne des missions aux collectivités locales du Gabon. Owendo est une commune portuaire, ferroviaire et industrielle. La loi est là pour dire ce que chacun de nous doit faire. Je puis vous affirmer que nous n'avons de problèmes avec aucun opérateur économique. La mairie ne perçoit pas les taxes ou ne recouvre pas d'argent liquide. Elle émet des ordres invitant le contribuable à se présenter au Trésor public afin de s'acquitter de ses taxes et impôts locaux. Les opérateurs savent donc parfaitement ce qu'il faut faire.

Et les problèmes fonciers avec l'Office des ports et rades du Gabon (OPRAG) ?

Je vous disais tantôt que la loi est là pour régler ces différends. Je dirai même que nous n'avons pas de problèmes, mais simplement des malentendus. A notre arrivée à la tête du conseil municipal de cette localité, nous avons constaté que cette entreprise avait déjà un titre foncier. Lorsque Owendo a été érigée en commune de plein exercice, les plus hautes autorités de ce pays avaient réglé le problème en faisant en sorte que la partie maritime soit sous le contrôle et la gestion de l'OPRAG, et celle continentale revenait à la ville, et donc sous notre

autorité. Même dans la zone continentale, du ressort de la mairie, certaines portions font partie du titre foncier de la dite société. Vous avez là l'une des incompréhensions que je relève. Ce sont là des différends qui trouvent progressivement des solutions.

Votre ville est l'une des rares du pays à réaliser des excédents budgétaires depuis un certain nombre d'années. Ce qui pousse d'aucuns à jaser sur la destination prise par ces fonds. Qu'en est-il exactement ?

Très franchement, je voudrais vous remercier pour cette question car elle va nous permettre de lever un certain nombre de zones d'ombre. Il faudrait que les uns et les autres comprennent que, en tant qu'institution de la République, la mairie d'Owendo ne dispose pas d'un compte bancaire privé. Comme toute institution publique, elle est domiciliée au Trésor public. Donc, lorsqu'il y a des excédents budgétaires, ce ne sont que des prescriptions comptables. C'est l'argent qui devrait être affecté au compte de la mairie d'Owendo. Mais au vu du principe de l'unicité des caisses, il existe une certaine solidarité entre toutes les collectivités publiques du pays, qui sont des démembrements de l'État. Autrement dit, lorsqu'un problème survient dans une localité du pays autre qu'Owendo, les excédents budgétaires que nous avons réalisés sont affectés à la résolution de ces difficultés. C'est cette subtilité que les gens ne maîtrisent pas très bien. Si bien qu'ils ont le sentiment que les excédents budgétaires ne servent pas à leur ville. Cela veut aussi dire que les excédents réalisés par d'autres localités peuvent être destinés à la résolution des problèmes de notre cité. Cette situation s'est produite, il y a quelque temps, quand nous étions confrontés à certaines difficultés.

A court, moyen et long termes, quels défis devrait relever votre ville pour assurer son développement

Dans l'immédiat, un de nos challenges est de trouver des voies et moyens efficaces pour lutter contre l'incivisme des populations. Une attitude qui plombe les efforts consentis par les pouvoirs publics tout en étant, dans une certaine mesure, une source de problèmes. J'en veux pour

preuve, l'occupation anarchique des terrains par les populations, au mépris de la réglementation en vigueur. Sous prétexte d'avoir cultivé la terre pendant un certain nombre d'années, on s'autoproclame propriétaire en ignorant que, dans notre pays, la terre appartient à l'État. D'où des litiges fonciers que nous enregistrons ici et là.

Pour faire face à cette situation, nous envisageons d'organiser davantage de campagnes de sensibilisation à l'endroit de nos administrés.

Dans tous les cas, avec le soutien des plus hautes autorités de la République, et dans la droite ligne des actions initiées par mes deux prédécesseurs, notre ambition est de faire d'Owendo une ville propre, sûre, attrayante où il y fait un bon vivre.

Pour tout dire, et pour emprunter une expression chère à certains Owendois, nous voulons faire de notre cité "un petit Paris".

Justement, pour réaliser cette ambition, seriez-vous candidate à votre succession ?

Écoutez, franchement, cela ne dépend pas de moi. Mais des principaux responsables du Parti démocratique gabonais (PDG) en tête desquels le Distingué Camarade Ali Bongo Ondimba. Militante disciplinée, je me soumettrais, sans rechigner, aux décisions qui seront prises le moment venu.

Du reste, je voudrais remercier le Distingué Camarade Ali Bongo Ondimba pour m'avoir permise d'occuper les prestigieuses fonctions de maire d'Owendo. Car, issue d'une famille modeste, je ne m'imaginai pas, un jour, occuper ce fauteuil. Je suis une illustration vivante de la politique de l'Égalité des chances prônée par Ali Bongo Ondimba.

- Avant de terminer, permettez-nous de vous poser cette question inspirée par un habitant d'Owendo résidant précisément à "Derrière la Pédiatrie" : qu'est-ce que ça vous fait de voir que juste à côté de l'Hôtel de Ville, la voie est dégradée et que la situation pourrait même empirer d'ici peu ?

Je voudrais vous rappeler que pour gérer une ville, il faut se référer à la loi. Notre support est la loi organique 15/96, et la loi 001/2015. La loi est là mais ce ne sont pas les mairies qui gèrent les routes, à partir du moment où la question sur la décentralisation n'est pas encore d'actualité. Qui dit transfert des compétences, dit transfert des moyens. Le jour où elle sera effective, nous aurons de compte à rendre aux populations. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Toutefois, je ne désespère pas, elle finira par être appliquée un jour. Nous sortons du Dialogue national. Là-bas, la question a encore été abordée. Surtout que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, nous a garanti que la décentralisation sera une réalité dans notre pays. Il faut reconnaître que Paris ne s'est pas construite en un jour, je vous informe que des discussions sont en cours avec le gouvernement pour palier la situation des voiries urbaines.